

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS  
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du mardi 26 octobre 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi vingt-six octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, à la salle « Légion d'honneur » de l'Hôtel de Ville de Soissons, pour sa séance (Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons).

**Date de la convocation :**

19 Octobre 2021

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	16	3	19

Sous la Présidence de M. Olivier ENGRAND, Président du S.I.T.U.S

Présents : Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme COUPEY Sylvie, Mme DENUNCQ Isabelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse Mme LALUC Sylvie, Mme LEMAITRE Béatrice, Mme MARTIN Nathalie, Mr BÉZIN Jean-Marc, Mr BEREZOWSKI Pierre, Mr CHOQUENET Vincent, Mr DESUMEUR Alex, Mr ENGRAND Olivier, Mr MADIOT Claude, Mr NIVART Jean-Luc, Mr ROUTIER Thierry, Mr WALLE Dominique.

Pouvoir : Mme PELLETIER Séverine à Mr ENGRAND  
Mr PHILIPON Vincent à Mr ENGRAND olivier  
Mr MARCELLIN Bruno à Mr ROUTIER

Secrétaire de séance : Mme BILLECOQ Elisabeth

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme HALLEZ Laurène, Mr Romain LAUTIER

Excusés : Mme PELLETIER Séverine, Mr COUTEAU Jean-Marie, Mr MARCELLIN Bruno, Mr PAGANO Jean-Baptiste, Mr PHILIPON Vincent

**Signature d'une convention avec le Conseil  
Départemental de l'Aisne****Rapport****N°8**

Les fortes précipitations du mois de Juillet 2021 ont gravement endommagé le pont permettant le franchissement de la Crise sur la RD831 à Rozières sur crise.

En conséquence, la route concernée est fermée à la circulation. Cette voie de circulation est habituellement empruntée par les véhicules de transports scolaires pour desservir les hameaux d'Ecuiry et de Mesmin vers les établissements scolaires situés, selon les niveaux, à Noyant-et-Aconin, Belleu et Soissons.

Les déviations mises en place pour rejoindre ces hameaux depuis le centre de Rozières sur crise, présentaient soit un problème sécuritaire, soit un allongement de parcours important (+21 Kms/Trajet) qui aurait nécessité la mise en place de véhicules supplémentaires.

Une solution existait en mettant en place des véhicules de petites capacités pour rejoindre le centre de Rozières sur crise depuis Mesmin et Ecuiry, en circulant par la rue d'Ecuiry.

Aussi, le département de l'Aisne, dans le cadre de sa compétence voirie, a été sollicité pour qu'il participe au surcoût de la mise en place de transport spécifique.

Celui-ci a indiqué qu'il participerait aux frais supplémentaires à hauteur de 50% des dépenses engagées par le S.I.T.U.S jusqu'à la réouverture de la RD831.

Il est demandé aux membres du comité syndical d'autoriser le Président du S.I.T.U.S à signer la convention avec le département formalisant sa participation et qui est jointe à la présente convention.

*Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical*

**DELIBERATION****Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,  
DECIDE**

- D'autoriser le Président à signer la convention avec le Conseil départemental de la l'Aisne relative au financement du service

de transport scolaire exceptionnel mis en place en attente de la  
réouverture de la RD831

**Vote :**

Pour : 19    Contre : 0    Abstention : 0    Refus de vote: 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 27 octobre 2021

Pour extrait conforme

Le Président,

Olivier ENGRAND

